

Note de synthèse récapitulative relative au projet éolien de Lespignan

Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux

A L'ordre du jour du prochain conseil municipal prévu en date du __/03/2106, est prévu d'aborder les accords fonciers proposés par la société SAMEOLE SUD OUEST qui porte le projet de parc éolien sur le territoire de la commune. Les termes de la PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE et de la CONVENTION D'AUTORISATION DE SURVOL PAR DES EOLIENNES seront présentés par Monsieur le maire avant de procéder à la délibération en vue d'autoriser monsieur le Maire à signer ces documents.

Pour information, le projet de parc éolien est mené par la société Saméole Sud Ouest par le biais de sa société projet Ferme Eolienne de Lespignan. Ce projet comporte 5 éoliennes de puissance unitaire 2,3 MW, toutes sur le territoire de Lespignan, soit une puissance totale de 11,5 MW. Les éoliennes envisagées à ce stade du projet mesurent 99m en bout de pale.

L'implantation des éoliennes à ce stade du projet est présentée par la carte ci-dessous :

